

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avignon, le 15 juin 2022

## CANICULE : LE PRÉFET DE VAUCLUSE APPELLE À LA PLUS GRANDE VIGILANCE.

Face à la montée précoce des températures, le préfet de Vaucluse rappelle qu'il appartient à chacune et à chacun d'être vigilants face à ces conditions météorologiques extrêmes.

L'apparition des effets sanitaires liés à la chaleur ne se limite pas aux phénomènes extrêmes. Ils se manifestent en première instance chez certaines populations, plus vulnérables à la chaleur.

Il s'agit :

- **des personnes fragiles** : personnes dont l'état de santé, l'évènement de vie, ou l'âge les rend plus à risque :
  - personnes âgées ;
  - femmes enceintes ;
  - enfants en bas âge (moins de 6 ans) ;
  - personnes souffrant de maladies chroniques ;
  - personnes prenant certains médicaments qui peuvent majorer les effets de la chaleur ou gêner l'adaptation de l'organisme ;
  - personnes en situation de handicap.
- **des populations surexposées** : personnes dont les conditions de vie ou de travail, le comportement ou l'environnement les rend plus à risque :
  - personnes précaires, sans abri ;
  - personnes vivant en squats, bidonvilles, campements, ou aires d'accueil non équipées ;
  - personnes vivant dans des conditions d'isolement ;
  - personnes vivant dans des logements mal isolés thermiquement ;
  - personnes vivant en milieu urbain dense, à fortiori lorsqu'il y existe des îlots de chaleur ;

**Bureau de la Représentation de l'État et  
de la Communication Interministérielle**

Mél : [pref-communication@vaucluse.gouv.fr](mailto:pref-communication@vaucluse.gouv.fr)

 @prefet84

[www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr)

2 avenue de la Folie  
84905 AVIGNON Cedex

- travailleurs exposés à la chaleur, à l'extérieur ou dans une ambiance chaude à l'intérieur ;
- sportifs, notamment de plein air, ou en espaces clos et fermés mal ventilés ou non climatisés, dont les efforts physiques intenses et prolongés les rendent vulnérables à la chaleur ;
- populations exposées à des épisodes de pollution de l'air ambiant ;
- détenus.

**En cas de fortes chaleurs, il convient d'appliquer les recommandations suivantes :**

- Buvez régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif et mangez normalement. Pour les personnes âgées, buvez a minima 1,5 l d'eau par jour. Pour tous, limitez la consommation d'alcool.
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour.
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais).
- Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale...).
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique.
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et si nécessaire, osez demander de l'aide.
- Contactez le 15 en cas d'urgence.

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur les sites internet :  
[www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr) / [www.paca.ars.sante.fr](http://www.paca.ars.sante.fr) / [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)

**Bureau de la Représentation de l'État et  
de la Communication Interministérielle**

Mél : [pref-communication@vaucluse.gouv.fr](mailto:pref-communication@vaucluse.gouv.fr)

   @prefet84

[www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr)

2 avenue de la Folie  
84905 AVIGNON Cedex

**Bureau de la Représentation de l'État et  
de la Communication Interministérielle**

Mél : [pref-communication@vaucluse.gouv.fr](mailto:pref-communication@vaucluse.gouv.fr)

   @prefet84

[www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr)

2 avenue de la Folie  
84905 AVIGNON Cedex